

maux qu'endure le troupeau qui vous est confié, et des maux plus grands encore qui le menacent redouble vos amertumes. Mais la noble attitude que vous avez su prendre, en face des persécuteurs de l'Eglise et de ses droits sacrés, nous remplit d'admiration. Réunis en Concile. Nous, l'Archevêque et les Evêques de la Province de Québec, ne voulons pas nous séparer, sans exprimer à des Princes de l'Eglise qui nous donnent un si sublime exemple d'attachement à ses saintes lois, nos sympathiques douleurs.

Dans la guerre acharnée, mais impuissante, que l'enfer renouvelle sans cesse contre l'Eglise, il dirige aujourd'hui ses attaques contre son auguste chef et ses premiers pasteurs, dont il voudrait étouffer la voix et paralyser l'action. Renverser l'autorité divine de l'Eglise, fouler aux pieds ses droits sacrés, lui oter sa place sur la terre, tel est le but réel que l'on veut atteindre, en le masquant toutefois sous les formes étudiées des lois, ou sous le voile d'une prétendue légalité.

Vous l'avez compris, vénérables frères, et vos énergiques protestations, vos courageuses résistances, et la fidélité d'un clergé si digne de ses chefs, ont appris aux persécuteurs que les enfants de l'Eglise ont foi dans la parole du divin Maître : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam* : Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre Elle.

Restez debout sur la brèche, vénérables Frères ; votre attitude ferme, votre constance à défendre les libertés de l'Eglise, à soutenir la vérité, réjouiront l'Épouse du Christ et vous assureront une glorieuse part dans les luttes qui doivent perpétuer la victoire. Qui, vous disons-nous, avec saint Pierre : *Communicantes Christi passionibus gaudete, ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes* : Ayant part aux souffrances de Jésus-Christ, réjouissez-vous dans l'espérance de participer un jour à sa gloire.

Cependant, vénérables frères, nous élevons des mains